

Identification

Elodie Lexee

59500 Douai

FRANCE

Profession Libérale

SIRET : 95231310400012

Prestations de coaching en ligne :

- Premier rendez-vous de coaching
- Consultation de suivi

Conditions de réalisation des prestations

Prestations de coaching en ligne : *Premier rendez-vous de coaching, Consultation de suivi*

Le fonctionnement du matériel informatique du consultant est sous sa propre responsabilité. En cas de dysfonctionnement dudit matériel, le temps de reconnexion sera décompté du temps de rendez-vous.

Les consultations débutent et se terminent à l'heure indiquée.

L'ensemble des séances est réservé aux personnes majeures.

Conditions de remboursement

Un remboursement de votre séance sera accordé uniquement si l'annulation s'effectue 24 heures ouvrées avant le jour du rendez-vous ou sur présentation d'un certificat médical.

Protection des données personnelles

Les données personnelles sont soumises au RGPD, dont la déléguée à la protection des données est la coach désignée ci-dessus. Le consultant a un droit d'accès, d'opposition et de rectification de ses données sur simple demande réalisée par mail.

Confidentialité

Les informations récoltées par la coach lors des prestations sont totalement confidentielles et ne pourraient être communiquées que sur réquisition judiciaire.

Obligation de moyens

La coach est soumise à une obligation de moyens, pas de résultat. La coach met à la disposition du consultant son savoir, ses compétences et les outils qu'elle juge nécessaire. Le consultant communique les informations qu'il a besoin de partager, répond aux questions, met en place ce qui lui est proposé et est responsable de son mieux / bien-être.

Tarifs et conditions financières

Le règlement est effectué préalablement à toute prestation par :

Carte bancaire sur le site Internet

- Coaching, premier rendez-vous – 110,00 €
- Coaching, consultation de suivi – 100,00 €

Le paiement est exigé lors de la prise de rendez-vous.

Exceptionnellement il peut être réalisé de façon différée pour une consultation de suivi.

Il sera alors exigé dans les 3 jours suivant la prise de rendez-vous, faute de quoi il sera annulé.

La coach est en droit d'appliquer les réductions tarifaires selon les critères qu'elle définira, pour une ou plusieurs prestations, à sa discrétion.

En cas de retard de paiement, un montant complémentaire d'indemnité forfaitaire de 20,00€ sera appliqué pour frais de recouvrement.

Droit applicable

La loi qui régit les présentes transactions est la Loi Française. Les litiges relatifs à sa formation, son interprétation et son exécution, même en cas d'appel en garantie, de pluralité de défendeurs ou de connexité, sont soumis à la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Douai (59500). Il est également possible de saisir un médiateur de la consommation en cas de litige depuis le 1er janvier 2016.